

# Eté d'angoisse pour les requérant-e-s d'asile débouté-e-s du canton de Vaud



## JUILLET 2005

**T.** Une famille bosniaque, dont la femme est une rescapée du massacre de Srebrenica, avec toutes les séquelles des atrocités vues et vécues encore vives en elles, reçoit un plan de vol pour le **11 juillet**, jour de célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire de ce même massacre!

Grâce à l'intervention de la Coordination Asile Vaud, du Saje et des partenaires du parrainage, le vol a été suspendu mais jusqu'à quand?

**J.** Une famille albanophone de la Serbie du sud, composée de quatre enfants en bas âges, tous scolarisés, échappe au renvoi de la mère et des enfants vers Belgrade. Le père, lui, est menacé d'expulsion en Macédoine! A cause de l'hospitalisation en urgence de la femme gravement malade depuis longtemps, le vol est suspendu... Jusqu'à quand?

## AOÛT 2005

**C.** Un père de famille, rescapé de Srebrenica, est arrêté et emmené à Frambois (établissement de détention administrative inter-cantonal pour les personnes en attente d'exécution du renvoi). Son épouse, par peur de la prison et de l'expulsion signe l'aide au retour... Il est libéré.

**J.** Encore un père de famille, rescapé de Srebrenica, se retrouve également à Frambois. L'avocat obtient des mesures super-provisionnelles et exige sa libération. Elle n'intervient environ que trois semaines plus tard...

**V.** Un père de famille, bosniaque du Kosovo, est arrêté devant son domicile à 7 heures du matin, menotté et emmené à Frambois. A cause d'un manque de place dans la prison, il est transféré à Bâle. Trois jours plus tard, il est reconduit à Genève. Pendant les deux transferts, qui durent à chaque reprise plus de dix heures, il ne reçoit aucune nourriture, juste de l'eau sur insistance. Sa femme et ses trois enfants traumatisé-e-s sont au refuge.

**M.** Un père de famille du Kosovo est arrêté à la sortie du Service de la population, avec une prolongation de son permis jusqu'à la fin du mois d'août. Il est gravement malade et vulnérable. Il subit le même transfert, dans les mêmes

conditions que S.V. Il reçoit par la suite un plan de vol pour le 26 août. Celui-ci est annulé provisoirement par des mesures super-provisionnelles. Actuellement, il est toujours à Frambois en attente d'une libération. Son épouse et son fils adolescent sont au refuge.

**G.** Un père de famille du Kosovo est arrêté à 7 heures du matin lorsqu'il se rendait à son travail. Il avait toujours une autorisation de travailler... Menotté et transféré à Frambois, il a reçu un plan de vol pour le 13 septembre. Sa femme est ses deux enfants, dont un handicapé qui nécessite des soins impossibles au Kosovo, vivent au refuge dans l'angoisse.

## SEPTEMBRE 2005

**S.** Un jeune homme géorgien, orphelin de père, arrivé mineur en Suisse, est arrêté dans la rue par la police municipale de Lausanne pour contrôle d'identité. Elle constate que certaines amendes sont impayées... Elles seront réglées quelques heures plus tard... Malgré les promesses faites par la Municipalité, la Police municipale dénonce la personne à la police de sûreté et il est mis sous mesures de contrainte à Frambois. La mère désespérée se cache.

## NOUS DEMANDONS

- **La libération immédiate de toutes les personnes en prison à Frambois**
- **L'arrêt immédiat des mesures de contrainte**
- **La régularisation de toutes les personnes débouté-e-s du canton de Vaud**
- **L'application de la motion «Melly»**

lausanne@stoprenvoi.ch  
076 / 426 06 22

Coordination Asile Lausanne  
CP 5744, 1002 Lausanne

CCP 17-549478-7

